

# Saint Révérien Magazine

Le Bourg Les Angles Brèches Feuille Sancenay



DECEMBRE 2017

N° 19



**INFORMATIONS  
COMMUNALES**



2275. — St-RÉVÉRIEN — Vue Générale



Saint-Révérien (Nièvre). — Vue générale (n° 1) et Route de Saint-Saulge



Desvignes, phot.-édit., Clamecy

St-RÉVÉRIEN. - Vue Générale

Mes remerciements,  
Bonne Vacances

9.9.08 M. Helle



1596. — SAINT-RÉVÉRIEN. — La Place de la ...

PARIS  
14 \* 5  
5 - 8  
08  
R. MON



34 — SAINT-RÉVÉRIEN. — La Place.

# Editorial



Chers concitoyens,

Le temps passe si vite que nous voilà déjà arrivés aux portes d'une nouvelle année.

2017 a été une année de changements :

National : nouveau Président de la République,

Départemental : nouveaux Députés, nouveaux Sénateurs et nouveau Président du Conseil Départemental,

Communal : nouvelle secrétaire de mairie et nouvel agent de voirie. Mettons nos critiques de côté et aidons-les à trouver leurs marques au sein de notre commune.

L'herbe sur les trottoirs et dans les caniveaux a fait beaucoup parler. Je vous avais prévenus en début d'année du fait de l'interdiction de l'utilisation de désherbant. Nous essaierons à l'avenir d'autres moyens de la traiter.

La commission du fleurissement a une fois de plus très bien travaillé cette année, merci à l'équipe de Robert DESCHAINTE.

Notre brocante a encore été un succès, merci à Village en Fêtes et à la Jeunesse Sportive de Saint-Révérien.

Notre club de football est le fleuron de notre commune et je les remercie.

Certains d'entre vous nous ont quittés pour diverses raisons mais de nouvelles figures sont arrivées parmi nous, souhaitons-leur la bienvenue dans notre commune.

Un grand Merci à Liliane VAN PARYS pour la confection de son petit journal de fin d'année durant 18 années.

Une dernière manifestation réunira enfants et aînés lors de l'arbre de Noël, mi-décembre, nous préparant ainsi au passage des fêtes de fin d'année en famille ou entre amis.

TRES BONNE ANNEE A TOUS

Joël Save  
Votre Maire

## Sommaire :

Page 4  
Informations générales

Page 5  
Budget 2017

Page 6  
Agence Postale  
Ecole  
Chasse de St Révérien

Pages 6 à 8  
Les Commissions

Page 9  
Les cultes

Page 10  
Sapeurs-Pompiers

Page 11  
Gîte Pèlerins

Page 12  
Jeunesse Sportive de Saint Révérien

Pages 13 à 20  
Actualités communales

Page 20  
Agenda 2018

Page 21  
Location Salle de convivialité  
Gestion Salle communale  
Nuisances sonores  
Encombrants et déchets

Pages 22 et 23  
Adresses et Numéros utiles  
Nos Artisans

Page 24  
Centre Social de Brinon  
Etat civil

Page 25  
Histoire du Tacot

Saint Révérien Magazine :

Fondatrice  
Liliane van Parys

Année de création  
1999

Directeur de publication  
Joël Save

Rédacteur en chef  
Bruno Piffret

Photos  
D. Delbove, J.C. Piffret, J.M. Sevin,  
B. Gacquère, B. Piffret

Numéro tiré à 100 exemplaires et  
imprimé en mairie.

S.R.M. N°19  
Le Bourg  
58420 Saint Révérien

Vous avez des suggestions, vous  
aimeriez avoir d'autres informations, en  
faire paraître, etc.....  
Contactez-nous : 03 86 29 63 28

# Informations Générales

## Ouverture de la Mairie

Lundi	14 h/18 h
Mardi	09 h/12 h
Mercredi	09 h/12 h
Vendredi	16 h/19 h

☎ : 03.86.29.63.28

Fax : 03.86.29.08.79

Email : [mairie.saint-reverien@wanadoo.fr](mailto:mairie.saint-reverien@wanadoo.fr)



Site Officiel Internet de la mairie de Saint Révérien :  
<http://saint-reverien-58420.pagesperso-orange.fr>



## Votre équipe municipale 10 membres

Maire	:	Joël Save
1 <sup>er</sup> Adjointe	:	Liliane Van Parys
2 <sup>ème</sup> Adjoint	:	Didier Delbove

### Par ordre alphabétique

Robert Deschaintre - Rodolphe Dhé – Alain Gacquère –  
Micheline Maurice – Jean-François Nandrot – Bruno Piffret  
Xavier Zolty

## Les commissions

### COMMUNICATION :

L. Van Parys – B. Piffret – X. Zolty

### TRAVAUX :

R. Dhé – JF. Nandrot – B. Piffret – J. Save - X. Zolty

### CHEMINS / CIMETIERE :

R. Dhé – A. Gacquère – JF. Nandrot –

### BOIS/FORET :

R. Deschaintre – D. Delbove – R. Dhé – J. Save – X. Zolty

### FLEURISSEMENT :

R. Deschaintre – B. Piffret - M. Maurice

### FETES & CEREMONIES :

A. Gacquère – B. Piffret – M. Maurice – D. Delbove

## Représentants des syndicats

### S.I.A.E.B. :

J.F. Nandrot – X. Zolty

Suppléants : R. Dhé – M. Maurice

### S.I.A.E.P. :

M. Maurice – D. Delbove

### S.I.E.E.E.N. :

L. Van Parys – B. Piffret

### SITS ST- SAULGE :

D. Delbove – M. Maurice

Suppléant : J. Save

### C.O.S. :

L. Van Parys – M. Maurice

### SMRC :

A. Gacquère – B. Piffret

### S.I.V.S/ BEUVRON :

J. Save – L. Van Parys

Suppléants : A. Gacquère – R. Dhé

### COMMUNAUTE de COMMUNES

J. Save – L. Van Parys

## Lexique des sigles utilisés

**S.I.A.B. :** Syndicat Intercommunal d'Aménagement du bassin du Beuvron.

**S.I.A.E.P. :** Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eaux Potables.

**S.I.E.E.E.N. :** Syndicat Intercommunal d'Energie, d'Equipement et d'Environnement de la Nièvre.

**S.I.T.S. :** Syndicat Intercommunal des Transports Scolaires - St Saulge.

**S.I.V.S. :** Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire.

**C.O.S. :** Comité des Œuvres Sociales de la Nièvre.

**S.M.R.C. :** Syndicat Mixte de la Région Corbigeoise.  
(déchetterie/ordures ménagères/chantier de réinsertion, etc...)

# Budget 2017

**Budget primitif voté 2016: 304 424 €**

Budget réalisé et clos 2016 :

⇒ Total fonctionnement – Dépenses :	163 536 €
⇒ Total fonctionnement – Recettes :	218 104 €
⇒ Total Investissement – Dépenses :	25 449 €
⇒ Total Investissement – Recettes :	45 636 €

-----

**Le budget 2017** présenté ici n'est pas clos et donc n'est pas définitif, ce budget a été voté en mars 2017, c'est une prévision appelée **budget primitif**.

L'exercice 2017 sera clos fin janvier 2018.

**Budget primitif voté 2017 : 345 340 €**

## DEPENSES

### Fonctionnement :

Charges à caractère général :	88 250 €
Charges de personnel et frais assimilés :	39 910 €
Atténuations de produits :	33 121 €
Dépenses imprévues (fonctionnement) :	1 100 €
Virement de la section d'investissement :	44 750 €
Autres charges de gestion courante :	49 251 €
Charges financières :	1 200 €
<b>Total fonctionnement – Dépenses :</b>	<b>257 582 €</b>

### Investissement :

Solde d'exécution de la section d'investissement reporté :	7 415 €
Immobilisations corporelles :	74 243 €
Emprunts et dettes assimilées :	6 100 €
<b>Total Investissement – Dépenses :</b>	<b>87 758 €</b>

En 2017, le conseil municipal, lors du vote du budget, le 17 mars, a décidé à l'unanimité de ne pas augmenter les taxes locales.

Pour rappel, les taux sont :

⇒ Taxe d'habitation :	15,88 %
⇒ Taxe foncière bâti :	6 %
⇒ Taxe foncière non bâti :	21,47 %



## RECETTES

### Fonctionnement :

Résultat de fonctionnement reporté (excédent) :	92 819 €
Produits des services, du domaine et ventes diverses :	25 994 €
Impôts et taxes :	81 587 €
Dotations, subventions et participations :	42 592 €
Autres produits de gestion courante :	14 590 €
<b>Total fonctionnement – Recettes :</b>	<b>257 582 €</b>

### Investissement :

Virement de la section fonctionnement :	44 750 €
Dotations, fonds divers et réserves :	19 108 €
Emprunts et dettes assimilées :	900 €
Subventions d'investissement :	15 000 €
Subventions d'équipement versées :	8 000 €
<b>Total Investissement – Recettes :</b>	<b>87 758 €</b>

# Vie communale

## Agence Postale communale

### Point poste au rez de chaussée de la Mairie

#### **Vous pouvez :**

**Acheter** : Timbres-poste, enveloppes et cartes pré-timbrées (par lots), colis préaffranchis, (possibilité de règlement par carte bancaire).

**Déposer** vos envois postaux (Lettres et colis jusqu'à 7Kg).

**Retirer** vos lettres recommandées ou vos colis.

Effectuer des **retraits en espèces** (pour les titulaires de CCP et de cartes Post épargne habilités), retraits limités à 350 € par période de 7 jours consécutifs et par compte.

**Ouverture** : Horaires d'ouverture de la mairie.

#### **Rappel important :**

Toutes les habitations doivent avoir une boîte aux lettres, Il est recommandé pour celle-ci d'avoir les dimensions suivantes : 260(h) x 260(l) x 340(p) mm.

Elle doit posséder une serrure aux normes PTT afin que le facteur puisse déposer de gros colis.

Le nom du ou des résidents doit être bien lisible et la boîte aux lettres doit être fixée solidement à une hauteur comprise entre 1 et 1,5 m du sol à l'entrée de votre propriété en bordure de la voie publique.

## La Chasse de Saint Révérien

### Association créée en 1994

**Président** : Nicolas Dhé

☎ 06 26 10 91 00

**Vice-président** : Claude Dubas

**Secrétaire** : Jean Bonoron

**Trésorier** : Patrick Hérouard

La chasse au bois, sur la commune de Saint Révérien, est inscrite à l'Office des forêts.

Cette association loue, 110 hectares, dont 10 en réserve : repris par une demande, auprès des chasseurs, en actions.

### Jours de chasse

Samedi, dimanche et jours fériés

#### **Dates de chasse :**

Du 17 septembre 2017 au 28 février 2018 (chasse à tir et au vol).

## Ecole

Notre école primaire, une classe unique, dépend de l'Académie de Dijon. En zone B, elle fait partie d'un regroupement pédagogique intercommunal (R.P.I.) avec les communes de Guipy et de Pazy.

L'école maternelle est à Guipy à 5 km de Saint Révérien et l'école cours moyens (CM1 et CM2) est à Pazy à 10 km.

Notre institutrice : **Mme Nathalie Vesin**

Nombre d'élèves : 13

CP : 5 élèves

CE1 : 5 élèves

CE2 : 2 élèves

CM1 : 1 élève

Soit 7 garçons et 6 filles.

Cette année, parallèlement au programme, les élèves travailleront sur un projet pédagogique orienté sur les arts (peintures, sculptures, cinéma et théâtre...).

Dans le cadre sportif, les enfants suivront un cycle de 10 séances de natation et 10 séances de rugby.

La mairie a amélioré le cadre de vie scolaire en mettant en place un WC accessible pour les élèves à l'intérieur du bâtiment sans passer par l'extérieur.

Nathalie Vesin

## Travaux

Travaux prévus en 2018 :

- Travaux de réparation de la toiture de l'église au printemps.
- Sanitaire aux normes dans la mairie pour l'école, percement de la porte déjà fait en septembre 2017.
- Réhabilitation du préau de l'école en salle de restauration pour les élèves de Saint Révérien avec mise aux normes électriques et isolation.

Le préau continuera à servir de salle de convivialité (salle des fêtes).

**BONNE ANNÉE**

Que dire de cette année 2017 qui s'éloigne et 2018 qui arrive bientôt.

Pour 2017, personnellement, beaucoup de déceptions sur le résultat du fleurissement, peut-être dû à une météo défavorable au printemps et la sécheresse tenace de cet été.

Faut-il aussi tenir compte du départ en retraite de Christian avec lequel j'avais une certaine complicité, et l'arrivée de Simon, son remplaçant, ce changement a pu apporter quelques imperfections au bon déroulement des travaux ; arrosage en particulier.

Tout cela c'est ressenti au niveau des résultats du concours du fleurissement :

- Les Vaux d'Yonne : 3<sup>ème</sup>
- Département : aucun résultat !

Une reprise en main s'impose.

Après une réunion des personnes concernées, et de nouvelles dispositions, je pense que tout cela devrait reprendre une bonne méthode de travail.

Je m'investirai comme avant et, comme je l'espère, attirerai de nouvelles bonnes volontés à mes côtés pour me soutenir et ensemble redonner un visage fleuri à notre village qui le mérite beaucoup. J'en profite pour remercier les habitants qui encore cette année ont su égayer leur pas de porte.

Tous ensembles avec détermination, volonté et communication, nous pouvons fleurir SAINT REVERIEN pour la vue à tous.

Robert Deschaintre



**Le 17 décembre 2016:** la magie de Noël a encore agi. Les enfants ont été gâtés et les délicieux gâteaux préparés par tous ont été largement appréciés. Pour les plus anciens qui le désirent, leur colis de Noël leur est remis à l'occasion de cet arbre de Noël. Mais comment le père Noël va-t-il arriver cette année ?..... surprise !  
Rendez-vous le 16 décembre 2017

**Le 14 janvier 2017 :** présentation des vœux de M. le maire autour de la traditionnelle galette des rois

**Le 8 mai :** commémoration de la victoire de la deuxième guerre mondiale. Recueillement et dépôt d'une gerbe au monument aux morts.

**Le 21 mai :** repas de nos anciens. Rendez-vous incontournable pour ce moment important.

**Le 21 juin :** première fête de la musique. Soleil, bonne humeur et superbe ambiance avec plus de 80 personnes présentes jusque tard dans la soirée. En 2018, on recommence.

**Le 14 juillet :** notre traditionnel repas et comme toujours, beaucoup d'entre vous ont répondu présents pour ce moment de convivialité et de tradition.

**Le 30 juillet :** notre brocante a encore rencontré un beau succès avec plus de 100 exposants qui ont attiré beaucoup de chineurs et l'expo phono de Bruno a été vue par de nombreux curieux.

**Le 12 août :** pour la deuxième année, concert exceptionnel dans notre église de la formation Bach ensemble Amsterdam. Immense succès pour ce concert de très haute qualité. Ce concert est organisé par M. et Mme STAPEL. Grand merci à eux.

**Le 15 août :** commémoration des anciens combattants du Maquis Julien avec dépôt de gerbes.

**Le 11 novembre :** commémoration de l'armistice avec dépôt d'une gerbe et recueillement devant le monument aux morts.

**Le 16 décembre :** arbre de Noël pour les enfants et remise des colis de fin d'année pour les anciens.

Nous remercions tous les villageois pour leur participation aux différentes festivités et sachez que l'année prochaine le programme sera aussi chargé (voir le calendrier des festivités en page 20).

Micheline, Didier, Alain et Bruno de la Commission fêtes et cérémonies vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année et une excellente année 2018.

## BOIS et FORÊT



**2017**

Membres de la commission: Robert DESCHAINTE, Joël SAVE, Rodolphe DHE, Xavier ZOLTY, Didier DELBOVE

### VENTES DES BOIS

Le 7 octobre 2016, la vente des bois de la parcelle 2 a été adjugée à l'entreprise LBSA pour la somme de 46 998 € HT pour un volume de 195,180 m<sup>3</sup>.

Le 6 octobre 2017, la vente des bois de la parcelle 12 a été adjugée à la société MARGUARATELLI pour la somme de 27 678 € HT pour un volume de 108 m<sup>3</sup>.

### AFFOUAGES

**2017**

28 affouagistes inscrits.

Les lots d'affouages se situaient exclusivement sur la parcelle 2.

### RAPPEL

Un contrôle de la qualité de réalisation des affouages de l'année en cours a été réalisé par les membres de la commission "*bois et forêts*".

A l'issue de ce contrôle, les membres de la commission ont remarqué que certains lots n'étaient pas finis ou, pour certains, non commencés.

Les affouagistes concernés seront invités à terminer le plus rapidement possible leur lot.

Par contre, les affouagistes qui n'ont pas commencé leur lot ne pourront pas bénéficier à nouveau d'un lot d'affouage tant que celui-ci ne sera pas terminé.

**Ce principe de contrôle sera désormais mis en place chaque année.**

**2018**

L'inscription pour la campagne d'affouages 2018 est ouverte depuis le 18 décembre 2017. Comme d'habitude, le tirage et le règlement des lots d'affouages se feront dès que la société MARGUARATELLI aura procédé à l'abattage et au débardage des grumes issues de la parcelle 12.

Les lots d'affouages se situeront exclusivement sur la parcelle 12.

**Le Culte Catholique**

**M. le Curé François Xavier Reveneau**

Presbytère

Corbigny

☎ : 03.86.20.11.94

Courriel : [paroisse.corbigny@orange.fr](mailto:paroisse.corbigny@orange.fr)

**SAINT REVERIEN**  
**Messe tous les mercredis à 18h**



**LES MESSES DE NOËL**

**Horaires des messes de Noël :**

**Messe de la nuit de Noël :**

Dimanche 24 décembre à 18 h 30 à Tannay

Dimanche 24 décembre à 20 h 30 à Corbigny

A noter **un repas de réveillon de Noël** après la messe de Tannay à 20h ouvert à tous à Tannay.

Pour de plus amples informations prendre contact avec la paroisse de Corbigny.

**Messe du jour de Noël :**

Lundi 25 décembre à 9 h 30 à Corbigny

Lundi 25 décembre à 11 h à Brinon

Lundi 25 décembre à 11 h à Lormes



**Le mot du Père François Xavier :**

En cette fin d'année, à l'aube de la nouvelle, qui pointe le bout de son nez, déjà chargée de nouveaux possibles, qui nous propose un renouveau, quand bien même sera-t-elle faite comme les autres années de petits bonheurs, et d'épreuves à affronter, à surmonter, je tenais d'abord à remercier ce « petit » journal annuel, affectivement parlant, de me donner l'occasion de m'adresser à vous, femmes et hommes de St Révérien, ce village si beau, qui s'il a perdu son dynamisme économique d'antan, n'a rien perdu de son charme, et offre une demeure agréable pour qui désire s'y reposer.

Nous avons traversé ensemble cette année 2017. Nous avons célébré ensemble le Seigneur, nous avons prié ensemble pour nos proches défunts, leur avons rendu un bel hommage, nous avons ensemble célébré des naissances, empreintes d'une infinie valeur comme tout ce qui est rare.

Ensemble, c'est à dire croyants et non croyants, car dans le cœur des croyants de St Révérien sont présents tous leurs frères et sœurs villageois, et quand ils célèbrent le Seigneur, ils rendent présents aussi ceux qui sont absents.

La prière, la messe, comme toutes les autres rencontres au nom du Seigneur, sont des lieux de communion qui transfigure le visible.

Ainsi je peux vous dire ma joie d'avoir prié pour vous et avec vous tout au long de cette année et vous assure qu'il en sera de même en 2018.

Déjà je prie le Seigneur, et toute la communauté chrétienne avec moi prie le Seigneur, de vous offrir tout ce don vous aurez besoin pour bien vivre cette année, pour vous réjouir librement de tout ce qu'elle vous apportera de bon, et pour vivre courageusement, dans une espérance toujours renouvelée, ce qu'elle apportera de moins bon.

Je prie le Seigneur de vous donner son Esprit Saint, Esprit de force et d'intelligence, Esprit de Sagesse et d'Humilité, Esprit de paix et de joie, Esprit de bonté, Esprit d'amour qui ne contraint pas, qui se donne gratuitement sans rien attendre en retour, mais qui se réjouit d'apporter paix et réconfort, de nourrir la confiance, d'ouvrir de beaux chemins d'espérance, de donner la force d'aimer.

Ainsi mes vœux pour vous se formulent-ils :  
Soyez en cette année 2018 en paix dans la joie, confiant, plein d'espérance et remplis d'amour à offrir, à partager.

Que cette année offrent à chacun de belles occasions de solidarité, de belles expressions de fraternité, de beaux moments partagés qui demeureront inoubliables, de ces moments où l'on s'exclame après coup :

« C'est cela vivre. C'est cela marcher sur la route du bonheur ».

Très belle année 2018 à tous ! Dans la joie de marcher avec vous !

p. François Xavier Reveneau

-----

*Les autres religions ne sont pas représentées dans notre canton mais bien présentes dans notre département. Il faut aller à Nevers pour les cultes Musulman, Judaïque ou Protestant.*

## **Sapeurs-Pompiers**

Le 1<sup>er</sup> avril, Joël SAVE a pris sa retraite après 36 années passées au service des autres.

Une manifestation a ponctué cette carrière autour d'un vin d'honneur en présence du Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours, du Président de L'Union des Sapeurs-Pompiers de la Nièvre, du Président des Anciens Sapeurs-Pompiers, de ses collègues de Saint-Révérien et des centres voisins.

La réunion s'est déroulée dans une excellente ambiance où il a reçu la médaille des Anciens ainsi que de nombreux cadeaux à vivre ou à consommer.



## **Amicale du C.I.S.**

Je remercie tous les participants à nos traditionnels jeux du 14 juillet.

J'adresse également mes plus vifs remerciements à tous les habitants de la commune pour votre accueil lors de notre traditionnel passage des calendriers.

Grâce à votre générosité, nous avons fêté notre Sainte patronne Sainte Barbe dans la joie et la bonne humeur.

Les Pompiers de votre CIS vous souhaitent de Bonnes Fêtes de fin d'année.

**Le Président  
Rodolphe Dhé**



Nous voici déjà à la fin de l'année 2017 :

Le Centre d'intervention et de secours fini l'année malheureusement avec une baisse significative de ses interventions : pas de nouvelles recrues, personnel vieillissant, faibles disponibilités (phénomène sociétal...).

L'année 2018 verra le départ de deux de ses personnels qui feront valoir leur droit à la retraite, après avoir passé respectivement 25 et 28 ans au sein du centre.

Deux médailles sont venues récompenser le Sergent Rodolphe DHE et le Caporal-Chef Sébastien DHE lors de la traditionnelle SAINTE BARBE.

**LES POMPIERS DE SAINT REVERIEN VOUS  
SOUHAITENT DE BONNES FETES DE FIN D'ANNEE**



**Adjudant-chef Jean-Paul Poncié**

# *Gîte Pèlerins Saint Jacques de Compostelle*

Le village de Saint Révérien se trouve sur la route de Saint Jacques de Compostelle, c'est la via Lemovicensis (Limoges) qui part de Vézelay, passe par Corbigny puis par Nevers.



La nuitée est de 10 € par personne et de 5 € pour les enfants de moins de 12 ans.

Sur 10 €, 6 vont à la commune et 4 à M. Gérard Thionnet, pour la gestion et l'entretien du gîte.

-----

Comme tous les ans du 15 mars au 15 octobre de nombreux pèlerins (528 pour 2017) font étape à Saint Révérien.

La plupart de ces marcheurs viennent de la communauté européenne mais aussi du Japon, du Brésil, d'Australie, des USA, de la Corée du sud et d'Ukraine.

Le refuge qui se trouve à l'ancienne Poste, se compose d'une cuisine, d'une salle de bain (douche, toilettes) et d'un séjour au rez de chaussée.

Au premier, on a 2 chambres de 2 lits et un dortoir de 6 lits. Pour le dîner et le petit déjeuner, j'apporte de l'alimentation toute étiquetée, les pèlerins choisissent et peuvent cuisiner. Le règlement se fait avant le départ le lendemain matin.

Peut-être que ça va susciter des vocations ?

Si oui, il vous faut un sac à dos, de bonnes chaussures, fermer la porte à clé et partir (je vous donnerai le mode d'emploi).

En attendant le printemps; meilleurs vœux à toutes et tous.

Gérard Thionnet



# *Jeunesse Sportive de Saint Révérien*

## *J.S.S.R.*

Président : **GIBKI Michel**  
 Vice-président : **DULIEU Fabien**  
 Trésorier : **GARRIGUE Gil**  
 Trésorier-Adjoint : **CAMUSAT Jérôme**  
 Secrétaire : **PEUTOT Sandrine**  
 Secrétaire-Adjoint : **LELONG Mickaël**  
 Membre : **VICHARD Robert**  
 Arbitres : **GIBKI Florence – ROLIN Delphine**  
**MAHIEU Sébastien – SIMONOT Julien**  
 Entraîneur : **PROVOST Olivier**

Lors de l'assemblée générale de juin dernier les membres du club ont renouvelé leur confiance à l'équipe de dirigeants actuels.

L'effectif de 29 joueurs a permis au club de reconduire une équipe sénior pour la saison 2017 - 2018.

L'équipe joue en 4<sup>ème</sup> division.

Les entraînements ont lieu le vendredi à partir de 19 h 00.

Le club s'est étoffé de beaucoup de jeunesse cette saison et nous en sommes fiers. En effet nous comptons 5 joueurs de moins de 18 ans et 6 de moins de 25 ans.

Cette année à mi saison le club est deuxième du championnat ce qui n'est pas arrivé depuis longtemps.

En début de championnat, grâce à la subvention municipale de 1.500 € le club s'est doté de 9 nouveaux projecteurs LED pour un montant de 2.100 € en remplacement des projecteurs halogène qui permettra la diminution de la facture énergétique. La différence a été payée grâce aux bénéfices réalisés lors de la brocante de St Révérien où le club tient la Buvette ainsi que la restauration. Merci aux personnes qui y ont participé.

Le 15 Août joueurs et dirigeants se sont retrouvés au stade pour quelque travaux, tonte, traçage du terrain, élagage des arbres et des haies (merci à Michel pour le prêt de son broyeur), peinture des vestiaires locaux, arbitres, toilette et buvette ainsi que la pose de poteaux pour les projecteurs (merci à Philippe pour le prêt de sa tarière). Merci à Stéphane et Robert pour le prêt de leur télescope.

Le club vous remercie de l'accueil chaleureux que vous réservez à nos joueurs lors de la vente de leurs calendriers.

Le président, ses dirigeants et ses joueurs présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année à toute la municipalité et à ses habitants.

### 4ème division de district (Ex D3) Groupe A

10 septembre 2017	JSSR 1 / 2 Saint Saulge
17 septembre 2017	JSSR 3 / 2 Cosnois FC2
1 <sup>er</sup> octobre 2017	JSSR 5 / 0 Arquian
15 octobre 2017	Nevers Banlay 1 / 1 JSSR
29 octobre 2017	JSSR 0 / 0 Tannay
5 novembre 2017	Neuvy SC 1 / 3.JSSR
12 novembre 2017	JSSR 1 / 0 Corvol
19 novembre 2017	Narcy FC2 0 / 1 JSSR
26 novembre 2017	JSSR 5 / 2 Guérisigny-Urzy 2
3 décembre 2017	Cie Imphy 2 / JSSR Annulé
18 février 2018	JSSR exempt
25 février 2018	Saint Saulge / JSSR
11 mars 2018	Cosnois FC2 / JSSR
18 mars 2018	Arquian / JSSR
25 mars 2018	JSSR / Nevers Banlay 2
8 avril 2018	Tannay / JSSR
15 avril 2018	JSSR / Neuvy SC
22 avril 2018	Corvol / JSSR
6 mai 2018	JSSR / Narcy FC2
13 mai 2018	Guérisigny-Urzy 2 / JSSR
27 mai 2018	JSSR / Cie Imphy 2
3 juin 2018	JSSR exempt

### Classement provisoire à mi saison 2017-2018 D4 Groupe A

- 1 Cie Imphy B 21PTS
- 2 **JSSR 20PTS**
- 3 Guérisigny B 14PTS
- 4 Saint Saulge 14PTS
- 5 Tannay 13PTS
- 6 Corvol FC 11PTS
- 7 Cosnois FC B 11PTS
- 8 Narcy B 7PTS
- 9 Arquian 5PTS
- 10 Neuvy SC 4PTS
- 11 Nevers Banlay B 3PTS

### Classement final saison 2016-2017 D3 Poule A

- 1 Cosnois FC 60PTS
- 2 Saint Père B 43PTS
- 3 **JSSR 42PTS**
- 4 Lormes 41PTS
- 5 Entrains B 39PTS
- 6 Narcy B 35PTS
- 7 Corvol 35PTS
- 8 Arquian 31PTS
- 9 Tannay 21PTS



17 décembre 2016

**Le Noël des enfants de la commune :**

A 16 h, les enfants de Saint Révérien ont été conviés à un goûter avec des gâteaux confectionnés par les habitants de la commune suivi par une petite chorale improvisée autour de Mme Périnelle, accordéoniste, avec les enfants pour chanter Noël.



Le Père Noël est arrivé juste après vers 18 h 30 pour distribuer les cadeaux aux enfants de la commune.



Après quelques dessins animés, les enfants ont écrit au père Noël et leurs œuvres ont été accrochées aux deux lanternes qui se sont envolées pour porter leurs messages.

L'accueil fut chaleureux et le Père Noël a offert à tous les enfants de moins de 12 ans un cadeau, des nonettes, du pain d'épices et une orange.

Les ados n'ont pas été oubliés car ils ont reçu du chocolat et d'autres friandises.



14 janvier 2017

**La galette des rois**, offerte par la municipalité, a eu lieu le samedi 14 janvier 2017 à 16 h à la salle des Fêtes de la Commune.

Monsieur le Maire a présenté ses vœux à la commune et a présenté aussi le futur employé communal, Julien Boubin qui remplacera Christian Maurice partant à la retraite au 1<sup>er</sup> février et il y a eu aussi la remise des récompenses pour la décoration florale de la commune par Liliane Van Paris à Frédéric Didier, Roger Dinard, Alexis Goby, Jean Paul Maupou et Nicole Prunevielle

L'ambiance était chaleureuse malgré les températures hivernales.



Les anciens qui étaient aussi conviés ont reçu leurs paniers garnis offerts par la mairie, remplis de bonnes choses à manger et à boire.

Une bonne soixantaine d'adultes et 15 enfants ou adolescents étaient présents.

La fête s'est terminée vers 19 h 30.

Nous pouvons remercier le Père Noël, Monsieur le maire Joël Save, le conseil municipal et tous les parents qui ont apporté leurs aides et de bons gâteaux.

Cette année, ce sera la 16 décembre.



9 février 2017

### Pot de départ de Christian Maurice :

Christian Maurice, notre cantonnier, est parti à la retraite après 9 ans de services dans notre commune.

Vendredi 9 février, monsieur le maire, le conseil municipal et les employés de la commune se sont retrouvés autour d'un verre pour fêter son départ.

Joël Save, le maire, en a profité pour remercier Christian qui a reçu en cadeau des accessoires de pêche à la pointe de la technologie, les brochets n'ont qu'à bien se tenir !

A Christian, nous lui souhaitons une bonne retraite.



Christian avec son remplaçant qui nous quitte pour la "DDE", le remplaçant du remplaçant de Christian, Simon et Joël Save.



4 avril 2017

### Pot de départ de Laurence Brun :

Laurence Brun, notre secrétaire de mairie, quitte ses fonctions après 8 ans de services au sein de notre commune.

Mardi 4 avril, monsieur le maire, le conseil municipal et les employés de la commune se sont retrouvés autour d'un verre pour fêter son départ.

Joël Save, le maire, en a profité pour remercier Laurence qui a reçu en cadeau une parure de boucles d'oreilles et un collier.

A Laurence, nous lui souhaitons une bonne continuation dans sa nouvelle mairie.



Liliane Van Parys, Laurence Brun avec sa remplaçante, Sandrine Richard, Didier Delbove et Joël Save.



8 mai 2017

### Honneur aux anciens combattants :

La commémoration du 8 mai 1945 a eu lieu à 11 h 30 devant le monument aux morts de la commune où il y avait une quarantaine de personnes écoutant Calypso Zolty, Monsieur le maire et les enfants du village. Celle-ci a été suivie par un vin d'honneur offert par la municipalité dans la salle des fêtes.



21 juin 2017

### Fête de la musique :

Pour la première année, sur une idée de Didier Delbove, la municipalité a organisé la Fête de la musique avec un karaoké autour d'un verre de l'amitié. Environ 85 personnes et curieux sont venus voir, écouter et pousser la chansonnette au micro de Patrick Carion qui anima la soirée jusqu'à 2 h du matin.



L'ambiance était chaleureuse et la météo était bien de la partie.



14 juillet 2017

## Fête Nationale :

Comme chaque année, les pompiers du CPI de la commune ont organisé leur kermesse qui a commencé vers 16 h.

La météo était de la partie avec seulement un peu de vent et beaucoup de soleil.

De nombreux stands de jeux ont reçu la visite de plus de 80 personnes.

La kermesse s'est finie vers 19 h avec la remise des lots gagnés au jeu de boules et au tir.

Une tombola a été organisée par la municipalité dont le premier lot, une énorme rosette de Lyon, a été gagnée par Patrick Hérouard dit "Pat des Angles".

A partir de 19 h, un repas a été servi et offert par la municipalité dans la cour de l'école, à tous les habitants de la commune de Saint Révérien et aux pompiers du CPI.

Une centaine de repas adultes et enfants ont été servis dans la joie et la bonne humeur.

Le menu se composait d'un taboulé en entrée, une andouillette, des chipolatas ou des merguez au choix étaient proposées en plat de résistance avec des chips, une part de fromage était proposée suivi en dessert par une glace de type Viennetta.

La soirée s'est finie vers 21 h 30 mais pour ceux qui le souhaitaient, il y avait comme chaque année à l'étang Communal, le feu d'artifice de Champallement qui a été tiré à 23 h 05.



30 juillet 2017

## Vide grenier annuel avec le concours de la Jeunesse Sportive de Saint Révérien

Le dimanche 30 juillet a eu lieu le vide grenier annuel de Saint Révérien où des records de fréquentation ont été battus.

En effet, plus d'une centaine d'exposants sont venus dans notre sympathique commune.

La Jeunesse Sportive de Saint Révérien qui a fini 3<sup>ème</sup> du championnat de foot comme l'an dernier, a servi plus de 150 hamburgers ou steak frites et la buvette a bien fonctionné tout au long de la journée car la météo a été clémente malgré une petite averse vers 7 h du matin.

Les derniers exposants sont partis à 17 h 30.



Une exposition sur les disques et leurs appareils de lecture a été organisée par Bruno Piffret, un collectionneur où plus de 250 visiteurs sont passés, ravis de voir et d'entendre les disques de leur enfance ou des enregistrements plus que centenaires sur disque 78tr/min ou sur cylindre de cire.



12 août 2017

## Le BACH ENSEMBLE AMSTERDAM retrouve le chemin de Saint-Révérien !

Pendant la première semaine du mois d'août 2017, Saint-Révérien était, comme l'année précédente, le centre mondial de la musique baroque. C'était dû à l'initiative de nos amis Max et Carine Snijder de Chappe, qui déjà l'année passée avaient fait venir dans notre village le fameux « Bach Ensemble Amsterdam ».

Pendant une semaine, les 56 musiciens (30 pour l'orchestre, 26 pour le chœur) ont intensivement répété, en petite ou grande formation, dans notre belle église du 11<sup>ème</sup> siècle, dans la salle des fêtes, à la Villa des Prés ou dans l'église de Champallement. Le beau temps était de la partie et les villageois ont régulièrement pu voir des solistes ou des membres du chœur se promener dans le village en chantant.

Pendant cette même semaine, deux petits concerts de chambre ont été donnés dans les églises d'Arthel et de Champallement, à la grande joie d'un public local enthousiaste.

Le grand concert de clôture avait été un tel succès l'année précédente qu'il avait été convenu pour 2017 d'en donner plusieurs. Déjà en janvier, contact avait été pris avec les autorités de Vézelay afin d'obtenir leur accord pour un grand concert le vendredi soir dans leur basilique de renommée mondiale. Grâce aux efforts de marketing et la distribution d'affichettes par de nombreux habitants de Saint-Révérien, le « Bach Ensemble Amsterdam » a obtenu un succès retentissant dans une basilique pleine à craquer. Un auditoire de plus de 600 personnes a savouré un moment inoubliable.

La grande finale du samedi avait lieu, bien sûr, à Saint-Révérien, où deux concerts étaient prévus, l'un l'après-midi, l'autre le soir. On a pu entendre, entre autres, le « Dixit Dominus » de Händel et la « Suite No. 3 » de Bach. Ici aussi, le public était nombreux pour se laisser emporter par cette musique splendide et émouvante. Le concert d'après-midi a attiré 320 visiteurs, celui du soir 280. Liliane Van Parys et Jan de Beer ont au nom du village prononcé quelques mots de remerciements, suivi, après le concert du soir, par le verre de l'amitié offert par le village aux exécutants et au public, dans une ambiance chaleureuse. Le bar était tenu par la famille Maurice, qui de façon rapide et professionnelle a su verser 20 litres de vin dans nos verres. Félicitations aussi à Joël pour la coordination générale, à Alain qui était en charge de la sécurité et à Bruno qui a fait des prises de son superbe à partir de la chaire.

En résumé : une journée magnifique !

Le « Bach Ensemble Amsterdam » a déjà fait savoir qu'ils seraient ravis de revenir en août 2018.

Kees et Inge Stapel  
Villa des Prés

Vous pouvez les écouter en sur leur site :  
[www.bachensembleamsterdam.nl](http://www.bachensembleamsterdam.nl)



15 aout 2017

**Cérémonie du 15 aout avec l'Association des anciens du « MAQUIS JULIEN »**

**Siège social : Mairie de Saint Révérien**

L'association des Anciens du Maquis Julien s'est réunie dans la salle du conseil de la mairie, sous la présidence de Daniel Colas.

Puis, les participants sont allés déposer une gerbe au monument aux Morts, puis à la stèle du square de la Résistance.

La délégation, s'est ensuite rendue au cimetière pour déposer une fleur sur les 16 sépultures de résistants :

BERANGER Robert  
BUSSIÈRE Louis  
DAGONNEAU Emile  
DEMAY Pierre  
GRANGER Fernand  
GUYOUT Robert  
MONTARON Marcel  
MONTARON René

MOURRY Charles  
PERRIER Gaston  
PERRIER Robert  
PETIT Raymond  
PICHOT Pierre  
SIMON Léon  
THONNET Paul  
VANNIER Emile

Les commémorations se sont poursuivies aux stèles du Maquis Daniel de Vaux, de Vorroux, et de Crux-la-Ville.

11 novembre 2017

**Cérémonie du 11 novembre :**

Une gerbe a été déposée à 11 h 30 devant le monument aux morts de la commune, place de la mairie, en présence de Monsieur le maire, du conseil municipal, des pompiers de la commune et des enfants de la commune.

Une trentaine de villageois sont venus écouter Monsieur le maire sous la pluie, transis de froid.

La cérémonie a été suivie d'un apéritif à la salle des fêtes qui s'est fini à 12 h 30 dans la bonne humeur.



## **Agenda des festivités 2018**

13 janvier 2018

**Les vœux de M. le Maire et la galette des rois.**



En même temps, le Groupement Touristique des Vaux de l'Yonne distribuera les prix du fleurissement 2017.

**Prix du Fleurissement 2017 :**

Les particuliers récompensés sont :  
(par ordre alphabétique)



**Andrée Bonneau  
Arlette Loiseau  
Christian Maurice  
Jacky Petit  
Marie Thérèse Roumy**



Félicitations à eux.

8 mai 2018

**Commémoration de la victoire de la deuxième guerre mondiale.**

3 juin 2018

**Le repas des aînés**

21 juin 2018

**Fête de la musique**

Si vous avez des idées, n'hésitez pas à en parler à la commission fêtes et cérémonies.

14 juillet 2018

**Fête Nationale**

Kermesse des pompiers et le barbecue de la commune.

29 juillet 2018

**Vide grenier annuel** avec le concours de la Jeunesse Sportive de Saint Révérien

15 août 2018

**Cérémonie du 15 août** avec l'Association des anciens du « MAQUIS JULIEN »

11 novembre 2018

**Cérémonie de l'armistice du 11 novembre 1918**

15 décembre 2018

**Arbre de Noël et remise des colis de Noël à nos anciens.**

## Divers

### Location de la Salle de Convivialité

*Pour les personnes extérieures à Saint Révérien :*

Soirée + lendemain : **90 € + 23 € de chauffage**

Soirée : **70 € + 15 € de chauffage**

Vin d'honneur : **30 € + 8 € de chauffage**

Location de vaisselle : **20 €**

Caution : **50 €**

*Pour les habitants de la commune :*

Location salle : **60 €**

Chauffage, location vaisselle et caution inchangés.

*Pour toute information ou réservation, s'adresser à la mairie aux heures d'ouvertures.*

*Tél : 03 86 29 63 28*

### Gestion de la Salle Communale



Etc...

Anciennement bureau de Poste, la grande salle au rez de chaussée.

Vous voulez vous réunir, jouer aux cartes ou autres... au billard (*existant dans la salle*), faire une exposition, un atelier éphémère ou participatif, faire une réunion, fêter un anniversaire en petit comité, etc...

La salle est à votre disposition gratuitement, il suffit pour cela de la réserver en mairie comme pour la salle de convivialité.

### Nuisances sonores

La Mairie rappelle à tous l'article 5 de l'arrêté préfectoral n°2007-P-2817 du 20 mai 2007 concernant les bruits de voisinage :

Les travaux momentanés de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, pompes d'arrosage ou scies mécaniques ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

**Les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h.**

**Les samedis de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30.**

**Les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h**

### Encombrants - Déchets

Vous disposez au SMRC (SIVOM) de Corbigny, (à 1,5 km sortie Corbigny direction Vézelay), d'une déchetterie gratuite, qui accepte vos déchets toxiques, piles, batteries, ferrailles, gravats, encombrants, etc... (Triés par catégories).

**Jours et horaires d'ouverture :**

Du mardi au samedi

Du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

Du 1<sup>er</sup> avril au 31 septembre de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h

Une annexe de la déchetterie se trouve à Brinon sur Beuvron (Rte de Clamecy), les règles sont les mêmes qu'à Corbigny.

**Jours et horaires d'ouverture :**

ETE :

Lundi de 14 h à 17 h

Mercredi de 9 h à 12 h et 13 h 30 à 17 h

Samedi de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

HIVER :

Mercredi 13 h 30 à 17 h

Samedi de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

Pour tous renseignements, appeler le SMRC : 03 86 20 18 33

-----

La collecte des ordures ménagères se fait le mardi matin entre 5 h et 10 h. Seul le container à bio-déchets et le sac poubelle rose sont ramassés.

**ATTENTION :** Le container à bio-déchets n'accepte plus le produit des tontes, branchages, feuilles mortes, etc...

Le sac rose ne doit pas contenir de déchets recyclables comme les cannettes, les bouteilles, le carton ou les journaux.

Ces déchets ne sont plus pris lors de la tournée de ramassage et doivent être apportés à la déchetterie de Brinon ou Corbigny ou déposé dans l'Espace de tri sélectif de la commune.

**« ESPACE TRI SELECTIF »**  
**Amende pour dépôt d'ordures**

**Vu la recrudescence de dépôts sauvages dans l'espace « tri sélectif » de la commune (pneus, tv, casseroles, sacs ou cartons déposés en vrac non triés...), le conseil municipal en séance du 27/06/2014, vu la circulaire n° 85-02 du 14/01/1985 relative à l'élimination des dépôts sauvages de déchets par exécution d'office au frais du responsable, après en avoir délibéré, décide que le montant de l'amende sera de 135 €.**

**L'arrêté est affiché devant « l'espace tri sélectif »**

# Adresses et Numéros utiles

## Banque – Distributeur de billets

### Crédit Agricole Centre Loire

Place du Bourg- BP 11, 58420 Brinon-sur-Beuvron  
Tél : 03 86 71 10 01

Vous disposez d'un distributeur de billets 24/24

## Boulangerie

### Boulangerie Pâtisserie Festival de pains

Baguette festival, pain de campagne..., viennoiserie, gâteaux, confiserie, pizza.

Travail sur commande, (traiteur)

Brinon sur Beuvron (58420) - Place de Brinon

Tél : 03 86 29 62 69

## Cafés et Alimentation générale

### Café et Alimentation Générale

Brinon sur Beuvron (58420) - Place de Brinon

Tél : 03 86 29 62 69

### Un coin de campagne, Au Relais Saint Germain

Restaurant, café, alimentation générale, dépôt de pain.

Rue Saint-Jacques de Compostelle, 58420 Guipy

Tél : 03 86 24 87 73

## Traiteurs

### La cuisine du Beuvron, traiteur

Chaque jour des plats différents...

Brinon sur Beuvron

Tél : 03 86 22 87 03

## Station-service

### Station CCVB Station-service de Brinon sur Beuvron

Carburants : Gazole, SP95

Automates CB, 24/24

Lavage haute-pression, Station gonflage

Rue du Père Castor, 58420 Brinon sur Beuvron

## Restaurants - Hébergements

### Ferme Auberge la Bêlerie

Vainqueur 2017 de l'émission de TF1, "Bienvenue chez nous"

Restauration et hébergement (chambre d'hôtes)

Ferme typique du Nivernais tenue par M. et Mme Blondeau

Spécialités : terrines, canard braisé, Coq au vin, tartes

Brinon sur Beuvron (58420)

Tél : 03 86 29 64 73

### Restaurant Le Marigny

Le Bourg, 58420 Neuilly

Tél : 03 86 26 23 92

### Villa des Prés à Saint Révérien

## Chambres d'Hôtes Saint Révérien

Kees et Inge Stapel



## "Villa des Prés"

Tél : 03 86 29 03 81

Une maison de rêve pour vos  
vacances ...

e-mail : [villa-des-pres@orange.fr](mailto:villa-des-pres@orange.fr)

Site internet : [www.villa-des-pres.com/](http://www.villa-des-pres.com/)



## Numéros utiles

E.D.F. : Dépannage électricité tous clients  
Tél : 0810 333 058

Centre Social : 03 86 29 60 02

Gendarmerie : 03 86 29 63 12 ou 17

Infirmiers Croix Rouge (Brinon) : 03 86 29 09 28

Ordiproxi (informatique, etc... à Brinon): 03 86 29 06 65

OTSI (Office du tourisme) : 03 86 29 07 96

Pharmacie à Brinon : 03 86 29 61 60

Pompiers : 03 86 29 01 93 ou 18

Taxi BORIES : 03 86 22 39 01  
46 route de Brinon  
58700 CHAMPLIN

La Poste : 03 86 29 60 73

SIAEP (Syndicat des Eaux) : 03 86 29 64 87

Vétérinaire : 03 86 29 69 80 ou 08 72 90 46 30

Animaux vagabonds ou pour adoption :  
Refuge de Thiernay : 03 86 58 41 44

Communauté de Communes de Tannay-Brinon-Corbigny:  
Maison du Pays  
3, Grande Rue -58800 Corbigny.  
Tel : 03 86 29 53 50 ou 03 86 20 22 03

## Nos Artisans

*Entretien espaces verts* **Nettoyages** *Petites maçonneries*  
**Jean Sylvain Clavreuil**  
Particuliers & Entreprises Rte de Corbigny  
58420 Saint Révérien  
☎ 03 86 29 00 64



**Maître Artisan en Métiers d'Art**



*Ebénisterie Menuiserie Sculpture  
et Décoration*

*Spécialiste en Restauration de meubles  
et travaux à l'ancienne*

**MANU DÉCO**

Tél. 03 86 29 07 55

Lieu-dit Sancenay

58420 Saint-Révérien - France

SIRET 333 165 793 00055 - APE 3109 B - RM 333 165 793 580

## Boutique Manu Déco

26 Grande Rue, à Prémery

Découverte assurée...

Pour plus d'information consulter son site web :

<http://www.atelierdartmanudeco.com>

**GARBERO**



INFOGRAPHIE  
INTERNET  
FORMATION

Route de Brinon  
F-58420 St Révérien  
France  
Téléphone: +33 03 86 29 18 78  
www.garbero.eu contact@garbero.eu  
APE: 3833Z SIRET: 3897476760028

Cours de soutien scolaire

Cours collectifs du soir à Varzy, Châtillon-en-Bazois, Prémery et Guérisny

- **ANGLAIS** -



## Cours de piano

Enfant à partir de 5 ans  
ados, adultes.



Offre découverte 64€  
4 cours payés

=  
4 cours gratuits

**03 86 29 18 78**

[www.garbero.eu](http://www.garbero.eu)

Siret : 389 74767600028

Bon ! l'offre découverte n  
Cours de piano  
4 cours payés  
=  
4 cours gratuits  
Valable une seule fois  
pour le maître pianiste

Alors qu'il fête ses 50 ans ! Le centre social et culturel dispose désormais d'un agrément CAF de 4 ans, après avoir présenté son projet social avec l'ensemble de ses partenaires.

Notre présence dans ce bulletin communal est l'occasion de tous vous remercier, habitants du territoire, élus, responsables associatifs... Continuons ensemble à animer le Val du Beuvron.

En 2018, les Loufoques et Loufoqueries devraient encore être présents sur le festival des Petites Jâéveries. Les ateliers de fabrication loufoques ont repris en novembre. Ils sont ouverts à tous et à toutes les imaginations. Bricoleur chevronné ou doté de 2 mains gauches, chacun contribue en fonction de son envie et de son temps.

Les jeunes du groupe "Juste entre nous" (13 ans et plus) ont bien l'intention de bouger aussi, cette année. Ils préparent des rencontres avec des jeunes de ville(s) : ils font quoi de leurs loisirs ? Sommes-nous vraiment différents ? Un séjour en ville, à leur rencontre, pendant les vacances ; et match retour : accueillir les jeunes des villes à la campagne. Chez l'habitant ?

Bien entendu, les aînés ne seront pas oubliés. Dès le début de l'année, avec l'association d'aide à domicile du Beuvron, le centre social et culturel vous mîtonne quelques animations conviviales et joyeuses.

Chantal, Violène et Tiphane sont à votre disposition pour répondre à toutes vos questions et prendre en compte vos propositions.

Les services de proximité, au cœur de Brinon, c'est au centre social (impôt, sécu, CAF, pôle-emploi, retraite ...) ! La MSAP est ouverte aux mêmes horaires que le centre social.

[centresocialbrinon@orange.fr](mailto:centresocialbrinon@orange.fr) – 03 86 29 60 02  
Et maintenant également sur Facebook.



Ils sont venus dans notre belle région, soit définitivement, soit en résidence secondaire.

Bienvenue à :

**M et Mme Dumont**  
**M Kévin Billon et Mme Manon Cruchet**  
**Mme Peiffer**



Vous ne figurez pas sur cette liste ? .....  
Nous serions heureux de faire votre connaissance.  
Venez nous rencontrer à la mairie.

Pensez à vous inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre de l'année précédant les élections.

-----  
Cette année l'état civil est resté vierge pour les naissances mais malheureusement nous avons eu un décès :

**Jean-Pierre Dagonneau**

*Nous pensons à lui.*



-----  
**Scannez le QR Code et découvrez le journal en version numérique pour smartphone, tablette ou PC.**



Version numérique disponible sur le site web de la mairie :

<http://saint-reverien-58420.pagesperso-orange.fr/Journal%202017.pdf>

# L'histoire du Tacot

Un p'tit train... s'en va dans la campagne, de bon matin... plein d'entrain !!!

Beaucoup d'entre nous se souviennent de cette chanson, sur un air de rumba, interprétée par André Claveau.

Qui a eu l'idée d'utiliser la force de la vapeur pour actionner des machines ? C'est Denis Papin qui avait été surpris de constater que la vapeur, qui s'échappait de sa marmite dans laquelle bouillait de l'eau avait suffisamment de force pour en soulever le couvercle ! C'était en 1712.

Joseph Cugnot réalisa en 1769 le premier prototype de voiture automobile à vapeur et, en 1770 un second, grandeur nature, appelé le fardier Cugnot, prévu pour le transport des pièces d'artillerie mais sera abimé par un accident à Vanves, réparé en 1771 sera abandonné faute de financement.

Le 26 février 1823, la première concession d'une ligne de "chemin de fer" en France est ordonnée par le roi Louis XVIII. Il s'agit de la ligne de Saint-Étienne à Andrézieux, 23 km, concédée à perpétuité à messieurs Beaunier et de Gallois pour le transport de houille. Cette ligne fut mise en service le 30 juin 1827 et est donc la première d'Europe continentale, la traction des wagons était réalisée par des chevaux.

Le 1<sup>er</sup> mars 1832, premier transport de voyageurs à traction animale puis la même année, on adopte la traction à vapeur entre Saint-Etienne et Lyon.

En 1903, une première section entre Chaumot-Chitry-les-mines et Corbigny de 4 km voit le jour. Le tacot à voie métrique est né.

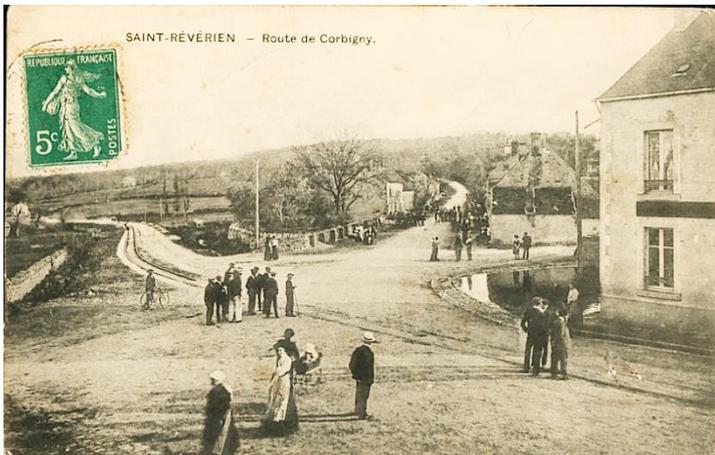
Le 20 décembre 1904, la section Nevers - Saint-Saulge (43 km) est inaugurée.

Le «Courrier de la Nièvre, ancien Petit Nivernais» du dimanche 18 décembre 1904 relate ainsi l'inauguration du « tacot » :

*Jeudi (15 décembre), à une heure un quart, a eu lieu la réception provisoire de la section de ligne du chemin de fer départemental de Nevers à Saint-Saulge. Le train d'inauguration comprenait outre la machine et un fourgon à bagages, deux wagons de voyageurs.*

*Dans le premier wagon ont pris place les agents voyers et conducteurs des Ponts et Chaussées des cantons traversés par le "tacot" ; quelques employés de la préfecture et le personnel supérieur de la Société Générale des Chemins de Fer Économiques.*

*Dans la seconde voiture – la voiture d'honneur – M. Magnand, avoué ; M. Séné, notaire ; les représentants de la presse locale ; M. Frébault, ancien pharmacien, etc., accompagnés de MM. Massé député, Duprey, Dutray, Laurent, Moutheau, conseillers généraux ; M. Amiot, maire de Saint-Benin-d'Azy ; M. Frottier, secrétaire général de la préfecture ; M. Catonné, agent voyer en chef.*



Dans ce même journal, la semaine suivante, soit le 25 décembre 1904, on peut lire :

*M. le préfet de la Nièvre vient de prendre un arrêté aux termes duquel la Société générale des chemins de fer économiques est autorisée à ouvrir à l'exploitation pour les voyageurs et les marchandises, à partir du 20 décembre courant, la section de ligne de Nevers à Saint-Saulge sur une longueur de 42 kilomètres 420.*

L'ouverture de la section entre et Chaumot-Chitry-les-mines (27 km) le 1<sup>er</sup> août 1905 permet de relier par le rail, Nevers à Corbigny. Cela représente une longueur totale de 74 km. Elle est annoncée dans le «Courrier de la Nièvre, ancien Petit Nivernais» du dimanche 30 juillet 1905.



A partir de 1929 le trafic est en régression.

Entre 1933 et 1934, les trains de voyageurs sont supprimés et remplacés par un service d'autocars.

En 1935 un service assuré par des autorails "de Dion Bouton" est mis en place.

Le 15 mars 1939 c'est la fin totale de l'exploitation y compris de l'antenne de 9 km Saint-Révérien – Neuilly/Champallement – Brinon/Beuvron.

Le tacot a été détruit pendant la guerre.

Distances de taxation des billets au départ de Saint-Révérien :

Neuilly-Champallement (+ 5 km)

Brinon/Beuvron (+ 9 km)

Saint-Révérien 9h00 Neuilly-Champallement 9h12 Brinon/Beuvron  
9h22 - Quotidien

Correspondance en provenance de Corbigny: 6h38 Saint-Révérien  
7h32

Saint-Révérien 18h40 Neuilly-Champallement 18h52 Brinon/Beuvron  
19h02 - Quotidien

Correspondance en provenance de Corbigny: 16h26 Saint-Révérien  
17h23

Correspondance en provenance de Nevers: 16h00 Saint-Révérien  
18h32

Source officielle: tableau n° 181 du Livret-Chaix de juin 1912

Source : [www.saint-saulge.fr/le-tacot](http://www.saint-saulge.fr/le-tacot), WiKi58 et Wikipedia.

Bruno Piffret



Photos : Béatrice Gacquère, le 1<sup>er</sup> décembre 2017